

le pays a regretté la perte d'un bon citoyen et d'un saint prêtre ; le collège a pleuré la mort d'un père ; M. F. Labelle. Il s'agissait, par un service solennel, de verser sur sa tombe les larmes du suprême adieu, les prières de l'âme et les paroles de la reconnaissance.

Le service commença vers 9 heures, mercredi ; M. Brisset, curé de Ste. Scholastique, officiait. MM. P. Poulin, curé de Ste. Philomène, et J. E. M. Chevigny, curé de Contrecoeur, agissaient comme diacre et sous-diacre. Les assistants étaient M. Ed. Morcau, Chapelain du Chapitre de la Cathédrale de Montréal, et M. Mireault, vicaire du Sault-au-Récollet ; M. T. Gaudet, directeur du collège de Varennes, et M. F. Barnabé, vicaire à Ste. Scholastique. Tous ces messieurs sont anciens élèves du collège. On remarquait dans le chœur : M. le chanoine Hicks, Montréal ; M. Ed. Labelle, prêtre, Repentigny ; M. J. B. Labelle, curé de Repentigny ; M. Brassard, curé de St. Roch ; M. Marootte, curé de Lavaltrie ; M. Birs, curé de St. Sulpice ; M. Marsolais, curé de St. Clet ; M. Gravel, curé de Laprairie ; M. Papineau, prêtre, à l'Île Bizard ; M. Charron, curé du St. Esprit.

L'oraison funèbre fut prononcée par M. Marsolais, dans un discours qui ne serait pas déplacé parmi les chefs-d'œuvre de l'éloquence française.

Nous avons appris avec plaisir que cette magnifique oraison funèbre paraîtrait bientôt dans une brochure, qui contiendra, en outre, la biographie de M. Labelle, une adresse de M. le supérieur, dont nous parlerons bientôt, et quelques autres morceaux.

La séance de l'après-midi fut signalée par un discours sur la divinité de Jésus-Christ, par M. Alphonse Christin, élève de philosophie. Ce jeune monsieur, après avoir signalé la production fatale de Renan, procéda à la preuve de son sujet par une argumentation, développée dans un style brillant, qui promet des trésors pour l'avenir.

Alors eut lieu la distribution des prix, après quoi, le rév. M. Barret, supérieur du collège, fit, au nom du collège, l'éloge de M. Labelle, comme M. Marsolais l'avait fait, le matin, au nom des anciens élèves. Notre vœu le plus ardent, c'est que cet écrit remarquable soit soumis à l'impression le plus tôt possible. La seconde partie de ce discours ren-